



Mairie de Pévy

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 26 janvier 2021

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- retient le projet de la réfection de la toiture de la salle polyvalente pour un montant de 12 031,60 € HT.
- retient le plan de financement

sollicite une subvention de 4813 € au titre de la DETR, soit 40 % du montant du projet, le Conseil Municipal autorise M le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Les travaux débuteront dès que la subvention sera accordée.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE

M le Maire présente les devis des entreprises Gourdon d'un montant de 22 299,28€ HT, SNC CHAUVIERE d'un montant de 12 031,60 € HT, CSG d'un montant de 13 028,46 € HT.

Après discussion, le conseil municipal retient l'entreprise SNC CHAUVIERE pour un montant 12 031,60 € HT soit TTC 14 437,92 €.

Réfection de la NEF de l'Eglise de Pévy

M le Maire présente une estimation des travaux de Restauration de la Nef ;

Maçonnerie- Pierre de Taille

Montant HT : 134 000,00 € Montant TTC : 160 800,00 €

Charpente

Montant HT : 30 000,00 € Montant TTC : 36 000,00 €

Couverture de la Nef et du Transept

Montant HT : 125 000,00 € Montant TTC : 150 000,00 €

Vitraux

Montant HT : 17 000,00 € Montant TTC : 20 400,00 €

Total général des entreprises :

Montant HT : 306 000,00 € HT Montant TTC : 367 200,00 €

Missions :

Mission de maîtrise d'œuvre : Montant HT : 30 600,00 €

Missions CSPS : Montant HT : 9 180,00 €

Montant total : Montant HT : 345 780,00 € Montant TTC : 414 936,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, retient l'estimation des Architectes GISSINGER ET TELLIER, charge M le Maire de demander les subventions auprès des services de l'Etat (DSIL), de la DRAC, du Conseil Départemental, de la Région du Grand Est, la Communauté Urbaine du Grand Reims, la Fondation du Patrimoine.

Autorise Mr le Maire de signer tous les documents se rapportant à ce dossier.
La délibération est acceptée à l'unanimité des présents.

Passage pour piétons

Suite au renouvellement de la couche de surface, il est important de refaire les deux passages piétons. La société T1 Groupe Hélios doit faire les arrêts de cars scolaires pour le compte du Grand Reims et propose un devis pour les deux passages piétons de 324,00 € HT à la charge de la Commune.

Le Conseil accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise T1 Groupe Hélios.

Achat Mobilier de cuisine

Après la présentation du devis de l'entreprise FORGEL et du catalogue de vente de l'entreprise Henri Julien, le conseil municipal vu les prix de l'entreprise FORGEL décide d'acheter le mobilier à Henri Julien et donne l'autorisation d'acheter le mobilier nécessaire à Monsieur le Maire.

Porte du Local Poubelles du Travy

La porte actuelle est en bois et détériorée le Conseil Municipal décide demander un devis à l'entreprise MD Solutions pour installer une porte neuve en fer.

Archivages des biens communaux

M le Maire demande à son conseil l'autorisation de faire archiver les biens communaux par le Centre de Gestion de la Marne.

Le Conseil Municipal accepte cette demande et charge Monsieur le Maire de demander un devis auprès du Centre de Gestion de la Marne.

Mission Locale Rurale du Nord Marnais :

La Mission locale demande de subvention de 1 euro par habitant.
Le conseil accepte cette demande de subvention

Entretien des chemins :

M le Maire propose l'entretien des chemins par l'épandage de cailloux et d'une toupie ou deux de béton (chemin de la justice, chemin des Sansonnettes).

Questions diverses :

Demande de la réfection et l'illumination de la cave du Travy et de demander au Département le traçage au sol de la route Départementale dans la traversée de Pévy.